

## CONDITIONS GENERALES

1. Les campings-caravanings plage de Pampelonne sont ouverts d'Avril à début octobre.
2. Les mobil-homes sont loués à la semaine du samedi ou dimanche **14H30** au samedi ou dimanche suivant **AVANT 9H00**. Durant la période de basse saison la durée de location peut être réduite. Les locataires doivent libérer leur location IMPERATIVEMENT **AVANT 9H00** le jour du départ.
3. Lors de leur arrivée, les locataires doivent se présenter à la réception du camping afin de s'y inscrire. Les clefs ainsi que l'inventaire seront remis à partir de 14H30 au bureau LOCASOLEIL (cf. plan, emplacement 4). Si vous rencontrez un problème sur la route et qu'il vous est impossible d'arriver avant 19H30, veuillez prévenir **LOCASOLEIL (sans nouvelle de votre part, votre location sera annulée le lendemain à partir de midi)**. Tout séjour entamé est intégralement dû. Aucun remboursement ne sera consenti en cas de départ anticipé.
4. Une caution de 200 € est demandée au locataire à son arrivée, ainsi que le solde de la location. Cette caution sera rendue au locataire le jour de son départ après vérification complète (inventaire et propreté) du mobil-home. Si le départ du locataire doit s'effectuer en dehors des heures d'ouverture du bureau, le mobil-home sera contrôlé le lendemain et la caution renvoyée par courrier. La direction se réserve de conserver la caution dans le cas où le mobil-home ne sera pas rendu dans l'état initial.
5. Les mobil-homes de location contiennent le matériel de table de cuisine, de réfrigération, de couchage avec couvertures, à l'exception du linge de maison (possibilité de se procurer draps, taies d'oreillers au bureau LOCASOLEIL à la Toison d'Or Un forfait de lavage vous sera demandé. Se renseigner.
6. Par mesure d'hygiène, nous mettons à votre disposition des protège-matelas dont l'utilisation est obligatoire. Le lavage vous sera facturé.
7. Le matériel du mobil-home fait l'objet d'un inventaire affiché à l'intérieur. Le locataire sera tenu de remplacer les objets manquants ou détériorés. L'entretien du mobil-home est à la charge du locataire pendant la durée de son séjour. Il est rappelé que les mobil-home doivent être nettoyés et le réfrigérateur dégivré et remis en marche, avant le départ de chaque locataire, à défaut de quoi la caution pourra être retenue. **Un service de ménage personnalisé et payant pourra être fourni au client s'il en fait la demande au bureau LOCASOLEIL 48 heures avant son départ** (à partir de 54 € selon le modèle du mobil-home).
8. Le mobil-home ne peut être **ni sous-loué, ni occupé par d'autres personnes** que celles figurant sur la fiche de réservation. **Toute visite pour la journée doit être signalée au bureau LOCASOLEIL. L'assurance responsabilité civile est obligatoire et peut vous être demandée.**
9. Chaque locataire devra respecter le règlement intérieur du camping-caravaning.
10. LES CHIENS ET ANIMAUX FAMILIERS PEUVENT ETRE ACCEPTES, NOUS CONSULTER (3 €/par animal et par jour). Le carnet de vaccination doit être à jour.

## RESERVATION ET CONDITIONS DE PAIEMENT

1. La réservation définitive sera assurée dès réception du bulletin de réservation ci-joint, accompagné de l'acompte correspondant.
2. PAIEMENT selon deux formules, soit :
  - A - Un acompte de 50 % devra être envoyé avec le bulletin de réservation. Pour les Français, par mandat postal, chèque bancaire en euros, chèques vacances ou carte bancaire. Pour les étrangers, chèque bancaire en euros, par mandat postal international ou carte bancaire.
  - B - Un acompte de 25 % du montant total de la location + 15 € de frais de dossier avec retour du bulletin de réservation :
    - 25 % du montant total de la location 90 jours avant votre arrivée,
    - 25 % du montant total de la location 60 jours avant votre arrivée,Le solde, soit 25 % du montant total de la location est payable à votre arrivée.

Pour l'application des conditions B, un forfait pour frais de dossier de 15 € sera payable avec le 1<sup>er</sup> acompte.

Quelle que soit la formule choisie, vous voudrez bien remplir les conditions de paiement prévues au verso de la fiche de réservation.

**Un forfait de 15 € vous sera facturer pour les tarifs promotionnels et les tarifs à la quinzaine.**

## MODE DE REGLEMENT

- Carte bancaire (CB, Visa, Mastercard/Eurocard)
- chèque bancaire ou postal
- mandat cash/postal
- chèque vacances ANCV
- espèces

## ANNULATION

1. En cas d'annulation, nous vous demandons de bien vouloir nous le faire savoir par lettre recommandée.
2. Nous vous assurons le remboursement de toutes les sommes versées avant votre arrivée sans franchise, lorsque l'annulation intervient pour des motifs graves :
  - A) accident, décès du réservataire, de son conjoint,
  - B) licenciement économique de réservataire ou de son conjoint.
3. Dans la mesure où votre annulation interviendrait pour une cause non prévue ci-dessus, et à condition qu'elle intervienne 30 jours ou plus avant la date d'arrivée, votre acompte vous sera remboursé, diminué d'une retenue de 61 € pour frais d'annulation.
4. Dans la mesure où votre annulation interviendrait pour une cause non prévue ci-dessus, à moins de 30 jours de votre arrivée, aucun acompte ou frais ne vous sera remboursé.